

# Le bilan sans éclat mais consensuel d'Anne Emery-Torracinta ébranlé par un séisme

Aurélie Toninato Irène Languin [Tribune de Genève](#) 24.03.2018

**Bilan des conseillers d'État 6/8** Des cas d'abus à l'école occultent l'action «plutôt bonne» de la socialiste, dont sa lutte contre le décrochage scolaire.



*la socialiste Anne Emery-Torracinta, élue en 2013, a affronté quelques remous à la tête du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. Image: Hermann*

À la tête du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), la socialiste Anne Emery-Torracinta, élue en 2013, a affronté quelques remous: grèves d'enseignants, réformes impopulaires, budgets obtenus in extremis, «climat délétère» au sein de sa direction générale. Pour le dernier quart de législature, son gros navire DIP – un quart du budget du Canton et près de 8000 postes – voguait en eaux calmes. Avant que n'éclate la tempête. En novembre, d'anciennes élèves dénoncent des abus de la part de leur professeur Tariq Ramadan. D'autres accusations, contre un autre maître, suivent. Depuis, la magistrate s'empêtre dans la polémique (*lire nos éditions précédentes*). Qui, à l'heure des élections, prend des allures de guillotine et pourrait occulter son bilan, pourtant considéré comme satisfaisant par nombre d'observateurs.

Un bilan «sans révolution, construit sur une politique de petits pas» pour Laurent Vité, président du syndicat des enseignants du primaire. «Persévérant plutôt que flamboyant (qui est souvent synonyme de poudre aux yeux)» pour Salima Moyard, coprésidente de la Fédération des associations des maîtres du Cycle (Famco) et députée PS. À l'instar de Jean-Pierre Martinet, de l'Union du corps enseignant secondaire, ils sont plusieurs à soutenir une action «plutôt bonne» en regard du contexte, soit une législature placée sous le signe de recherche d'économies, ainsi qu'une position minoritaire au parlement et au Conseil d'État.

## Entre apaisement et colère

Les acteurs interrogés relèvent qu'Anne Emery-Torracinta a apaisé le secondaire II en faisant appliquer un protocole signé par son prédécesseur Charles Beer pour diminuer les effectifs en classe. «Il ne nous reste plus beaucoup de désaccords», concède Jean-Pierre Martinet. Elle a détendu le primaire, avec des équipes pluridisciplinaires en soutien aux maîtres et 45 postes de plus. Un chiffre que nuance le député d'Ensemble à

Gauche et enseignant Olivier Baud: «Trente postes étaient déjà prévus par la loi pour concrétiser le mercredi matin d'école (ndlr: en 2014)!»

Elle a également empoigné des dossiers brûlants, comme la réforme de l'Institut universitaire des enseignants du secondaire, qui dysfonctionnait depuis des années, relève la Famco et le député UDC Thomas Bläsi. Pour faire face à la pénurie de bâtiments scolaires, un cycle a été réalloué au secondaire II, suscitant l'ire des usagers. Quant à son plan pour la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, il est salué par les associations de maîtres et les députés.

Crispation en revanche sur l'école inclusive, sa marotte. Non pas sur le principe, «c'est la première fois que le DIP empoigne sérieusement le problème», relève Laurent Vité. «La magistrate a le mérite d'avoir amorcé un changement de paradigme», constate Anne Thorel Ruegsegger, secrétaire générale de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'école obligatoire. Ce qui fâche, «c'est que le projet, trop ambitieux, avance sous les coups de fouet et sans moyens suffisants pour soutenir les enseignants», déplore un maître. «Inclusif, mais pour qui et comment? Ce n'est toujours pas clair!» ajoute Olivier Baud. Autres tensions: elle a «bourré» les classes du Cycle et réalloué ailleurs les postes d'enseignant ainsi gagnés. «Il est plus difficile qu'avant d'y travailler», confie Julien Nicolet-dit-Félix, du bureau de la Famco. Thomas Bläsi note encore une «passivité» dans les affaires de l'Université, «qui ne doit pas être un pouvoir dans le pouvoir».

Sur la question du poids politique, les avis divergent. D'aucuns, comme Olivier Baud, évoquent un manque de poigne. «En plénière, elle donne l'impression de ne pas soutenir les siens. Elle accorde des gages à la droite sans obtenir grand-chose en retour.» Et Julien Nicolet-dit-Félix d'illustrer: «Je suis conscient de l'hostilité du parlement. Mais elle a, par exemple, trop vite cédé devant le PLR, qui exigeait que les élèves étudient jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cela a réduit le temps des conseils de classe, donc de l'orientation des élèves.»

### **Adversaire respectée**

D'autres en revanche, comme Thomas Bläsi, lui attribuent une grande ténacité: «C'est une adversaire que je respecte.» Le Vert Yves de Matteis ajoute: «Elle joue son rôle en commission, mais on ne fait pas boire des ânes qui n'ont pas soif!» Au sein du Conseil d'État? Isolée mais pas effacée. On rappelle sa rupture de collégialité sur le budget 2016 qui prévoyait des coupes drastiques.

Avec les partenaires, l'ouverture à la concertation ne s'est pas faite spontanément. «Mais la magistrate a compris – peut-être un peu forcée – qu'elle ne parviendrait pas à grand-chose sans consultation, instaurant un dialogue plus jamais rompu. Nous sommes finalement devenus des interlocuteurs considérés», résumant les associations de parents d'élèves et la Famco. Elle n'aurait toutefois pas eu la même clairvoyance à l'interne. Deux collaborateurs de son département estiment qu'elle agit comme une directrice à la tête d'une école. «Elle prend toutes ses décisions avec son secrétariat général, qui, d'ailleurs, la conseille mal. Sa gestion de l'affaire Ramadan en est l'illustration.» Et d'analyser: «Elle s'investit énormément et avait tout pour réussir. Elle se donne de la peine mais elle a déçu.» Salima Moyard nuance: «Les espoirs placés par les maîtres étaient irréalistes. Elle était condamnée à décevoir, au moins un peu.»

### **Culture et sport en eau tiède**

Sur le volet culturel, Anne Emery-Torracinta n'a pas laissé d'empreinte indélébile. Les professionnels culturels dénoncent, au mieux, une politique de l'eau tiède, au pire, un désintérêt total. Beaucoup lui reprochent de s'arc-bouter sur les aspects financiers, sans développer de vision. «Le Canton s'est désengagé de beaucoup de ses missions, dont le soutien à la création artistique», argumente Aude Vermeil, du comité d'initiative «Pour une politique culturelle cohérente».

Gros dossier de la législature, le désenchevêtrement des tâches entre communes et Canton aurait été mené de façon «catastrophique». Les tractations se sont notamment soldées par le désengagement du Canton du Grand Théâtre. Les tractations se sont soldées par le désengagement du Canton du Grand Théâtre et si le parlement a accepté d'octroyer 45 millions à la construction de la Nouvelle Comédie, la Ville devra en assumer le fonctionnement. On reconnaît tout de même à la magistrate une action positive dans deux secteurs: la politique du livre, qui revient dans le giron cantonal en vertu de la LRT. Ensuite le développement de lieux culturels, en collaboration avec le Département de l'aménagement et du territoire: grâce à «l'oreille attentive et au rôle facilitateur» du DIP, des réalisations concrètes ont vu le jour, comme la mise à disposition – temporaire, certes – d'un espace au sentier des Saules, à la Jonction, pour 130 talents.

Enfin, au chapitre «sport», on salue son soutien pour la relève et le sport pour tous. Bémol: des lenteurs dans le projet de patinoire du Trèfle-Blanc. (TDG)

---

### «Elle a mis l'élève au centre de l'école»

#### **Caroline Marti, députée socialiste:**

«Je relève plusieurs axes forts dans son bilan traduisant la vision d'une école qui place l'enfant au centre et qui s'adapte aux besoins des élèves. Ceux-ci bénéficient ainsi d'un soutien approprié tout au long de leur cursus, faisant de l'école le premier levier de lutte contre les inégalités. Elle a concrétisé cette politique en renforçant notamment les postes de soutien au primaire ou en instaurant des équipes pluridisciplinaires (éducateurs, logopédistes, etc.). Ces mesures s'inscrivent aussi dans son effort de lutte contre le décrochage scolaire à travers la mise en œuvre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Cette réforme d'envergure envisage la formation d'une manière globale, en prévoyant des mesures du primaire jusqu'au secondaire II (revalorisation de l'apprentissage, offre préprofessionnelle...). Quant à l'école inclusive, certains la réduisent à l'intégration des enfants avec handicap. Or Anne Emery-Torracinta l'a pensée pour tous les enfants à besoins spéciaux (difficultés d'apprentissage, troubles du comportement, hauts potentiels, migrants, sportifs d'élite). Il faut lui reconnaître un courage politique certain, notamment lorsqu'il a fallu réformer l'Institut de formation des enseignants. Elle consulte, négocie, cherche le consensus. Si elle a pu échouer à convaincre parfois, c'est parce qu'elle s'est heurtée aux positions conservatrices d'une certaine droite encore nostalgique de l'école élitiste du siècle passé. Et en tant que femme de gauche, elle est – il faut le rappeler – minoritaire au Conseil d'État et devant le parlement.»

### «Réticente à associer les autres»

#### **Jean Romain, député PLR:**

«Au début de son mandat, Anne Emery-Torracinta affichait une vision claire de la transmission du savoir par l'école. Je l'approuvais. À mesure qu'elle s'est accrochée à son école inclusive, notre école est devenue un peu plus encore une école qui soigne et non une école qui enseigne. De son action, je retiens sa remise à jour intelligente de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi sur l'enfance et la jeunesse. Il n'y a pas vraiment d'autres actions particulièrement relevantes. Avec son plan pour la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, elle a mis en place une usine à gaz. On va donner du chocolat à des jeunes qui en ont une indigestion, les faire retourner à l'école alors qu'ils n'en veulent plus! Il faut davantage de pratique et imaginer autre chose de non scolaire. Quant à son projet d'école inclusive, c'est un échec car il est venu du sommet de la hiérarchie et les maîtres sont mis devant l'obligation d'inclure sans qu'ils ne sachent qui ni comment inclure. La magistrate fait preuve de réticence à associer à ses projets les associations et les acteurs concernés. Elle travaille avec sa direction puis livre un fruit qu'elle pense mûr. Au sein du parlement et de l'Exécutif, elle est sans doute un peu esseulée en raison de sa réticence à associer les autres à ses projets. On n'a pas raison tout seul en politique! Et elle ne sait pas négocier: sur le projet de former les instituteurs en trois ans et non en quatre ans comme partout en Suisse, elle va au rapport de force au lieu d'imaginer un compromis. Au fil de son mandat, j'ai constaté plus de rigidité dans sa manière d'être et de gouverner.»